

Le vote d'adhésion au projet de Marine Le Pen

Article rédigé par *Polémia*, le 04 mai 2017

[Source : Polémia]

Les temps sont loin où les observateurs de la vie politique marginalisaient le vote Front national en le reléguant dans la catégorie du vote protestataire. Le discours du mouvement national depuis le début des années 1980 est peu à peu parvenu à convaincre les Français au point de susciter un véritable vote d'adhésion. Ce que le premier tour de l'élection présidentielle démontre incontestablement.

Cette adhésion est suscitée par une crise sociétale et identitaire que la « gouvernance » unique des partis de gauche et de droite a été incapable de résoudre. Il est donc plus qu'urgent de proposer une réelle alternative fondée sur le retour du politique et de la démocratie.

L'élection préférée des Français.

L'élection du Président de la République est l'élection préférée des Français. L'esprit de la Constitution de la V^e République le favorise, puisqu'il vise à permettre la rencontre d'un homme et du Peuple et à rompre avec le régime des partis. Au fil du temps, une oligarchie s'est toutefois constituée au point que l'on ne parle plus seulement de gouvernement, mais aussi de gouvernance, c'est-à-dire de l'application d'une politique qui n'est plus forcément celle pour laquelle les électeurs ont majoritairement voté.

Néanmoins, l'élection présidentielle permet encore de constater les tendances profondes de l'opinion. Ainsi, le vote Front national s'est durablement enraciné et a connu une progression spectaculaire au cours des 5 dernières années. Au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2012, Marine Le Pen avait obtenu 6 421 426 voix, se classant en 3^e position derrière François Hollande qui avait recueilli 10 272 505 suffrages, et Nicolas Sarkozy qui en avait reçu 9 753 629.

En 2017, ce sont 7 679 493 électeurs qui ont choisi de faire confiance à Marine Le Pen qui a progressé de 19,6 %, gagnant 1 258 067 voix en 5 ans. Inversement, avec 7 213 797 suffrages, François Fillon a perdu 2 539 832 voix (- 26%) par rapport au score réalisé par Nicolas Sarkozy en 2012. Quant à Benoît Hamon, avec 2 291 565 suffrages, il a perdu 7 980 940 des voix obtenues par François Hollande 5 ans auparavant (- 77,7%). Ces résultats montrent clairement l'effondrement du parti socialiste, la perte de crédibilité des « Républicains » et l'adhésion croissante au projet porté par Marine Le Pen.

Certes, Emmanuel Macron s'est trouvé au 1^{er} rang avec 8 657 326 voix. Mais sa candidature manque de visibilité dans la mesure où l'on peine à distinguer son positionnement. Enarque, haut fonctionnaire de 2004 à 2008, il a ensuite rejoint la banque Rothschild et C^{ie}. Membre du parti socialiste entre 2006 et 2009, il a travaillé auprès de François Hollande en 2012 et il est devenu ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en 2014. En avril 2016, il a fondé « En Marche », un nouveau parti politique classé au centre.

Fonctionnaire, banquier, socialiste, centriste, il a connu une ascension fulgurante, bien loin des Français qui subissent au quotidien une crise sans précédent.

Une véritable crise sociétale et identitaire.

Selon les thuriféraires de la gouvernance politiquement correcte, l'élection de Marine Le Pen serait « une catastrophe » sur les plans économique et social. On observe que le plan politique, c'est-à-dire, qui relève de la volonté du Peuple souverain, n'est jamais mentionné par les partisans des transferts de souveraineté à l'œuvre depuis un peu plus de 30 ans. Mais quel est leur bilan ?

Sur le plan économique, les politiques d'inspiration ultralibérale imposées par l'Union européenne ont amené la France à connaître un chômage endémique, qui touchait 3 464 400 personnes (catégorie A) en métropole selon les informations données par Madame El Khomri le 24 mars 2017. Le taux de chômage est passé de 5 % de la population active en 1980 à 7,5 % en 1990, à 8 % en 2000, puis à 9 % en 2010 pour dépasser les 10 % en 2017. Cette croissance constante montre l'inefficacité et, même, la nocivité des politiques mises en œuvre pendant 36 ans. Sur le plan de l'emploi, on peut donc affirmer que la catastrophe est déjà une réalité.

Cette situation n'a pas amené les gouvernants successifs à remettre en question les politiques économiques qu'ils conduisaient. Par voie de conséquence, ces gouvernants ont mis en place un traitement des personnes en grande difficulté destiné à préserver la paix sociale et fondé sur une redistribution toujours plus étendue qui a augmenté la pression fiscale dans des proportions à la limite du supportable. Cette pression fiscale a eu pour effet de paupériser les classes moyennes et de peser sur l'économie. Sur le plan fiscal aussi, la situation prend des aspects catastrophiques.

Au cours de la même période, l'Union européenne a imposé la libre circulation des personnes et des marchandises. Sans protection douanière, le marché français a été envahi par des biens produits dans des pays où les coûts de production sont infiniment plus faibles et la réglementation particulièrement peu contraignante. Cela a entraîné la disparition de pans entiers de notre industrie, notamment dans la sidérurgie, les chantiers navals, le textile, l'électronique... Les conséquences de ces renoncements successifs sont elles aussi catastrophiques pour notre économie.

Dans le même temps, la « diversité » provoquée par une politique d'accueil sans mesure et sans souci d'assimilation de populations provenant d'autres espaces civilisationnels a donné naissance à un profond mal-être de nature identitaire. L'apparition de vêtements, de comportements, d'exigences étrangers à une culture française puisant ses racines dans une histoire pluriséculaire a modifié l'image de notre société. Des revendications de nature communautariste, mais aussi des actes de radicalisation se sont multipliés. Ici encore, la situation échappe à ceux qui en sont responsables et pose des problèmes particulièrement aigus.

Pour le retour du politique et de la démocratie.

Au fil du temps, la construction européenne a changé de nature et a dépossédé les états membres de parts toujours plus grandes de leur souveraineté, c'est-à-dire, de leur liberté et donc, de leur indépendance.

Le débat existe sur la proportion de lois promulguées en France et qui ne sont que des transpositions de textes d'origine communautaire. Certains évoquent 37 %. D'autres vont jusqu'à 80 %. En réalité, l'influence de l'Union européenne varie selon les secteurs. Et elle est particulièrement pesante dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'économie ou de l'environnement.

Mais cette question n'est pas fondamentale dans la mesure où les gouvernants français reçoivent des recommandations de la Commission européenne et que ces recommandations sont d'inspiration ultralibérale. Ainsi, le rapport du 26 février 2016 recommande de réduire le déficit et la dette, rechercher des économies

dans les administrations publiques, réformer le processus de formation des salaires et réduire le coût du travail, éliminer les restrictions d'accès aux professions réglementées, réduire les impôts sur la production tout en élargissant la base d'imposition sur la consommation, réformer le droit du travail et entreprendre une réforme du système d'assurance-chômage. Une politique de type anglo-saxon qui va à l'encontre de la culture étatique et colbertiste française.

Il est donc nécessaire que les considérations d'ordre économique cèdent devant la volonté politique de préserver le modèle français parce que ce modèle a fait ses preuves, mais aussi parce qu'il doit revenir à la France de décider de sa politique et non à l'Union européenne de la lui dicter. C'est le sens du projet présidentiel de Marine Le Pen dont le 1^{er} volet, « Une France libre », et le 3^e volet, « Une France prospère », proposent précisément de rendre à la France et à son gouvernement la liberté de choisir la politique économique qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

Le retour du politique doit aussi veiller à ce que la démocratie française soit restaurée, car l'histoire récente a montré que la volonté du Peuple n'a pas réussi à s'imposer. Ainsi, consultés par référendum le 29 mai 2005, les Français ont rejeté à 55 % le projet de Constitution européenne qui leur était soumis. Le 4 février 2008, le Parlement réuni en Congrès par Nicolas Sarkozy modifiait la Constitution et trois jours plus tard, l'Assemblée nationale ratifiait le traité de Lisbonne, encore appelé « traité simplifié » et rédigé à partir du projet de Constitution européenne rejeté par les Français.

Ce processus a littéralement confisqué la démocratie puisqu'une décision du Peuple français a été modifiée par les députés et les sénateurs français qui, en tant que représentants du Peuple, se devaient de respecter la volonté populaire et non de l'infirmier. Il y a donc, là aussi, besoin de rompre avec des pratiques inspirées par une « gouvernance » prétendue bonne et d'origine technocratique. C'est pourquoi le projet présidentiel de Marine Le Pen propose de restituer au Peuple français sa souveraineté, notamment par la voie du référendum qui pourra être d'initiative populaire.

Pour la première fois depuis 15 ans, les Français disposent d'un véritable choix quant à la politique qu'ils veulent voir mettre en œuvre pendant les 5 prochaines années. Ils peuvent choisir la politique ultralibérale de la Commission européenne et subir davantage d'insécurité. Les mêmes causes produisant les mêmes effets depuis 35 ans, on peut craindre davantage de chômage, davantage d'impôts, davantage de délocalisations, davantage de flux migratoires, davantage de pauvreté et toujours moins de démocratie. Ils peuvent aussi décider de rompre avec le cercle vicieux, reprendre en main leur destin et privilégier la liberté, la prospérité et la sécurité avec Marine Le Pen. L'alternative existe. Au Peuple souverain de s'exprimer.